

**LES ANTONINS DANS
LE COMTE DE NICE**

par le Dr. Jacques ROVINSKI

Le Feu Saint Antoine et l'ordre des Antenins

Quelques mots d'abord sur cette étrange et redoutable maladie, encore appelée "Mal des Ardents" ou "Feu sacré". C'est Frodoart, en 945, qui le premier en donne une description suffisamment évocatrice (1) :

"En l'an 945, à Paris, et dans de nombreux villages des environs, une peste de feu (ignis plaga) brûlait et détruisait les membres jusqu'à ce que la mort mit fin au supplice des malades. Alors qu'ils n'avaient pu trouver dans aucun autre lieu consacré de soulagement à leur souffrance, les Parisiens qui s'étaient réfugiés dans l'église de la Vierge Marie furent sauvés. Le Duc Hugues les y nourrissait par des aumônes quotidiennes. Certains malades, dont le feu paraissait éteint, étant rentrés chez eux trop tôt, rechutèrent et durent revenir dans l'église pour être soulagés".

Du Xe siècle au début du XIVE, vingt huit "foyers épidémiques" au bas mot furent signalés de façon plus ou moins précise par nos moines chroniqueurs. Citons parmi eux Sigebert de Gembloux (2) :

"1085 - En Lorraine de nombreuses personnes furent tordues dans d'atroces supplices, causés par des contractions nerveuses tandis que d'autres périssaient dans une mort misérable, les membres noircis comme du charbon et rongés par le feu sacré".

La région parisienne, la Champagne, le Limousin, l'Anjou, la Lorraine" tes Flandres, l'Artois, la Normandie sont tour à tour frappés.

Les douleurs atroces et l'insomnie ouvrent la scène. Une gangrène sèche apparaît au niveau des membres, du visage" des organes génitaux. Elle peut aller jusqu'à la nécrose des tissus et donner lieu, en ce qui concerne les membres, à une amputation spontanée (à supposer que le malade ne meurt pas avant ce stade). D'autres fois, le mal se traduit par de violentes contractions paroxystiques voire des convulsions. Il existe donc deux tableaux cliniques : celui des "démembrés" et celui des "contractés". A cela s'ajoutent de fréquents troubles psychiques, sous forme d'hallucinations, de délire et d'agitation extrême. Ajoutons que la maladie s'accompagne toujours d'un contexte particulier : celui de la famine consécutive à de mauvaises récoltes dues à une période de pluies abondantes et prolongées.

Du début du XIIIe au milieu du XIVE siècle, c'est l'accalmie. Cependant, la littérature de l'époque conserve encore le souvenir du fléau. Hélas, après la Grande Peste et les malheurs de l'époque, la maladie se réveille. On la signale surtout en France, et dans les pays germaniques. Trois régions sont frappées de façon intense au cours des XV, XVI et XVIIe siècles : l'Alsace, la Sologne et le Dauphiné où le frère Bossan de Saint-Antoine en Viennois écrit au début du XVIIIe siècle (3) :

"Le mal frappa 400 paroisses à raison de 6 ou 7 malades par paroisse. A l'hôpital Saint-Antoine, il fallut pratiquer chez 34 d'entre eux, l'amputation du bras ou de la jambe... On a vu un enfant de 4 ans à qui la jambe était tombée toute seule et une femme amenée sur son ânesse, ayant frôlé un buisson, vit sa jambe sphacélé tomber sans hémorragie; la malheureuse l'apporta elle-même entre ses bras à l'hôpital ." (15)

Depuis longtemps, on accusait le pain fait avec de la mauvaise farine d'être à l'origine du mal. Tessier (4) en 1778 apporta expérimentalement la preuve qu'un parasite des céréales et en particulier du seigle, l'ergot de seigle, administré à des animaux entraînait l'apparition des signes identiques à ceux de la maladie. Ces conclusions furent confirmées par la suite et, au début de notre siècle, on isola, à partir de ce champignon parasite, les substances toxiques responsables. L'exclusion soigneuse des grains de seigle ergotes devait entraîner l'éviction de la maladie. Cette précaution ne fut pas toujours observée car, au XIXe siècle et au début du XXe, de nombreux cas furent encore constatés en Europe du nord et de l'est (Russie, Pologne et pays Scandinaves). Qui ne se souvient de la fameuse affaire du pain maudit de Pont Saint Esprit, survenue en 1951 ? Très probablement l'ergotisme en fut la cause.

Mais, laissons-là ces problèmes, et revenons dans le Dauphiné, en 1095, et plus précisément en un lieu dit la Motte-Saint-Didier (près de Saint-Marcellin). Depuis une dizaine d'années on y vénère des reliques : les ossements de Saint Antoine (l'un des premiers ermites du désert d'Egypte (vers 250 (?) - 336) Les malades viennent en foule leur demander la guérison. Des âmes charitables décident de les secourir et créent l'ordre de Saint-Antoine, destiné à héberger, nourrir, soigner les malheureux. La Motte-Saint-Didier prit alors le nom de Saint-Antoine-en-Viennois.

Le récit des heurs et malheurs de l'ordre nous entraînerait trop loin ; disons simplement la façon dont le pèlerin malade était accueilli : il était d'abord examiné, pour savoir s'il était vraiment atteint du feu Saint-Antoine (car, du moins aux origines, la fondation ne recevait que les personnes touchées par cette maladie). Il était amené devant les reliques, dans l'église. Une oraison était dite et l'on versait sur lui quelques gouttes du Saint Vinage (vin liturgique que les Antonins préparaient annuellement en le mettant au contact du reliquaire). Après quoi, on l'hébergeait pour 7 jours, en attente du miracle. On lui donnait à manger (du pain de bonne qualité, de la viande...) et on le soignait (sans doute avec des liniments préparés 'à partir de la graisse des fameux cochons que l'ordre avait le droit de faire courir dans toutes les villes où il était installé, confiant aux habitants le soin charitable de les nourrir)- Si les lésions étaient réversibles (et la nourriture offerte ne contenant plus d'ergot de seigle), le miracle ne manquait pas de se produire ! Si la gangrène était trop avancée, on pratiquait l'amputation de la partie sphacélée. Le "démembré" avait alors le droit d'être nourri et vêtu sa vie durant à l'hôpital. On lui procurait la ou les béquilles qui lui permettaient de se déplacer. Il est possible que le signe cousu sur les vêtements des Antonins, le Tau, soit pour une part, le rappel de cet instrument orthopédique précieux.

L'ordre prospéra. Au XIVe siècle, on compte 43 préceptoriés générales (des maisons-filles) dirigeant elles-mêmes des préceptoriés dépendantes (non seulement en France, mais en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, jusqu'en Bohême, à Constantinople, Jérusalem et Chypre...). Ces établissements se proposaient évidemment de soigner la maladie lorsque des cas s'en présentaient, mais très souvent, ils étaient installés pour récolter les quêtes nécessaires à l'entretien de la maison mère et à la vie des Antonins, quêtes et dons de nature diverse que les bons Pères obtenaient par leurs prêches et leurs sermons qui n'oubliaient jamais d'exalter les mérites et la puissance de leur saint patron, en même temps, d'ailleurs qu'ils défendaient, comme il l'avait fait lui-même, la pureté du dogme et luttèrent contre les opinions hérétiques.

Après l'apogée, et à partir du XVe siècle, ce fut un lent déclin, faute sans doute de trouver une reconversion à la fois matérielle et religieuse. En France, l'ordre fut supprimé en 1774- et ses biens furent incorporés à ceux de l'ordre de Malte (il n'y avait plus que 211 frères

et onze convers pour 26 maisons françaises). La révolution acheva cette disparition. Si vous passez d'aventure à Saint-Marcellin, ne manquez pas de faire un détour à Saint-Antoine en Viennois, il en vaut la peine !

Ceci dit, essayons maintenant de répondre à la question : peut-on retrouver traces de la présence d'Antonins dans le Comté de Nice ? En effet, les historiens de notre région n'en font aucune mention. Voyons ce qu'il en est de plus près.

Des Antonins influents dans la région

Si la commanderie de Marseille était prospère, celle de Gap ne l'était pas moins (5), étendant sa zone d'influence dans le Champsaur, le Gapençais, à Veynes, Sisteron, Embrun, etc... Mais, c'est plutôt vers le Piémont cispadan que nous devons porter notre attention. On sait, en effet, l'importance des relations politiques et économiques que le comté de Nice avait, au bas Moyen Age, avec cette région.

Sur l'antique voie romaine qui part de Turin pour aller vers la France et le Dauphiné, route sans cesse fréquentée par les armées, les pèlerins, les marchands, l'ordre de Saint-Antoine avait installé une commanderie à Ranvers (entre Rivoli et Avigliano). Cette commanderie fut une des premières "succursales" de la maison-mère (date antérieure à 1188) (6). Du XIIIe au XVe siècle, cette fondation ne cessa de prospérer. Six personnages notables et influents doivent être signalés :

- en 1263, un Antonin Gioffredo de Montanaro occupe le siège épiscopal de Turin, tout en restant commandeur commandataire de Gap. Il avait été auparavant précepteur de Saint-Antoine en Gascogne (Pont de Raz) puis prieur de la maison romaine de l'ordre et chapelain pontifical.

- son second successeur sera également un antonin : Guido Canalis.

- le grand homme de Ranvers, c'est le précepteur Bernardo. De 1282 à 1323, il entretient indiscutablement les meilleures relations avec les évêques de Turin et avec Amédée IV, duc de Savoie.

- de 1462 à 1501, Barthélémy Chieti est évêque de Nice, après avoir été chapelain du duc Louis de Savoie.

- or, Gioffredo (7) affirme que Barthélémy Chieti est proche parent d'Almerigo Segaudo di Chieti, frère de l'ordre des Antonins, évêque de Belley (dans l'Ain) puis évêque de Mondovi (mort en 1470).

- enfin, le successeur à Nice de Barthélémy Chieti est Jean de Lauriol de Challes (1501). Né à Vienne, il se voit confier, une fois évêque, l'administration des monastères de Saint Just de Suse et de Saint Pierre de Rivalta en Piémont.

Il ne serait pas étonnant que tous ces grands personnages se soient chargés d'introduire dans le comté de Nice le culte de Saint-Antoine.

Saint-Antoine dans le comté de Nice

Pour Caïs de Pierlas (8), Saint-Antoine était le patron de la famille des Comtes de Vintimille dès le Xe siècle. Une tradition locale prétendait même que la mère du saint était originaire de la Ligurie et qu'elle avait épousé un riche négociant originaire d'Egypte (!). Mais c'est au XVe surtout que le culte de Saint-Antoine se répand dans le pays niçois, en même temps que le prénom d'Antoine est de plus en plus donné. Alors qu'à Saorge en 1012, on ne trouve aucun Antoine sur 250 personnes (acte de donation à l'abbaye de Lérins), et qu'en

1289, sur 64 habitants figurant sur une charte , un seul Antoine est cité, en 1456, sur une charte de la commune de Menton, 9 Antoine apparaissent dans un groupe de 53 personnes.

Toujours est-il qu'une trentaine de chapelles dédiées à ce saint datant des XIV et XVe siècles sont encore visibles dans le pays niçois. Des statues en bois du saint ermite se trouvent à Isola, Rigaud, Duranus, Entraunes, Tourettes, Saint-Antoine-le-Vieux... Sur ces statues, comme sur les nombreux tableaux d'autel, le saint figure, toujours identique à lui-même, dans sa robe de bure décorée sur l'une de ses manches du Tau (croix et béquille à la fois), tenant d'une main son bâton également en Tau auquel se trouve suspendue souvent une clochette (écarter les démons et appeler à la quête), de l'autre main un livre ouvert (la défense du dogme). A ses pieds, le fidèle cochon (réminiscence biblique, mais aussi nourriture et thérapeutique). La flamme enfin est rarement absente (symbole de foi ardente et pure, mais également évocation de la redoutable maladie).

C'est l'un des saints les plus populaires du pays (9). Il protège non seulement du Mal des Ardents (que l'on a un peu oublié) mais des affections inflammatoires de la peau, de la morsure des chiens enragés et, en généralisant, des accidents de toute nature et du mauvais sort. Par extension logique, il protège aussi le bétail des maladies et les campagnes de la foudre et du feu. Mais, que les parjures et les sacrilèges prennent garde, il sait aussi punir et menacer du "feu sacré" ceux qui ne le respectent pas.

Au musée Masséna, un tableau provenant de Gillette montre Saint Pancrace entouré de Saint Sébastien et de Saint Antoine. Tandis que Saint Sébastien était invoqué au cours de toutes les maladies épidémiques (la peste en particulier), Saint Pancrace, lui, protégeait des crises nerveuses et des douleurs dans les membres. Il savait frapper les parjures de contractures et de paralysies. Ces 3 saints associés ne sont-ils pas ici le symbole même des caractères cliniques de la maladie "ignis plaga" ? Deux ex-voto d'argent étaient accrochés au cadre : ils représentent une jambe et un pied, l'allusion est parfaitement claire.

A Gréolières, un autre tableau, datant du début du XVIIIe, fait entourer Saint Antoine par Saint Honoré et Sainte Libérate. Saint Honoré d'Amiens, chacun le sait, est le patron des boulangers ; Sainte Libérate (la vierge délivrée du mariage par Dieu qui lui fit pousser la barbe au menton - Wilgeforte) se rattache à la légende de la sainte hollandaise Lydwine de Schiedam (1380-1433) qui, demandée en mariage, supplia Dieu de l'enlaidir pour décourager les prétendants et qui vécut alors dans l'ascétisme le plus rigoureux et mourut... du feu Saint Antoine. L'analyse de ce tableau de Gréolières prouve de façon indiscutable que l'on savait faire, au début du XVIIIe, dans nos campagnes une relation entre le mal des Ardents et le Pain. Les savants mirent plus longtemps à la prouver !

La chapelle de Clans

Nos villes et nos villages s'entouraient de chapelles dédiées aux saints protecteurs ; le comté de Nice et le Piémont cispadan conservent encore une quantité de ces chapelles aux fresques naïves, émergeant de la pénombre, véritable bible des pauvres, de celles dont la mère de Villon disait :

"Paradis peint où sont harpes et luths,
et un enfer où damnés sont boullus,
l'un me fait pour, l'autre joie et liesse"

La chapelle Saint-Antoine à Clans montre la plus belle suite de fresques qu'on puisse voir relatant non seulement la vie du saint mais aussi celle des Antonins (10) au XVe siècle. Nous ne pouvons en donner ici la description complète, mais quelques exemples suffiront :

- un pauvre à qui Saint Antoine, encore jeune, fait l'aumône est un démembré (perte d'une jambe et d'une main) ; il s'appuie sur une béquille.

- soignant des malades, le Saint leur tend une coupe, sans doute le Saint Vinage.

- ses reliques sont invoquées par des personnages présentant indiscutablement les signes du "feu sacré".

- une autre scène montre le dépeçage d'un cochon dont des religieux recueillent la viande, et d'autres le saindoux.

- des frères appliquent ce saindoux sur des membres gangrenés.

Qui d'autre qu'un Antonin aurait pu guider, avec autant de précision, la main du peintre qui a exécuté ces fresques.

Une porte, un pont, une chapelle

Caïs de Pierlas (II) nous précise qu'il existait à Nice, sous le vocable de Saint Antoine, une des portes des remparts- C'était là, dit-il, qu'on exposait les malfaiteurs au pilori. Cette porte s'ouvrait en face du pont, connu lui-même sous le même vocable. Au delà de ce pont, sur la rive droite c'était le faubourg Saint-Antoine.

Georges Doublet (12) a rapporté de façon pittoresque l'histoire de ce pont, reconstruit en 1531 après une crue du Paillon qui avait emporté son prédécesseur. Il signale l'existence jusqu'en 1549 d'une chapelle Saint-Antoine, à côté de la porte, donc sur la rive gauche du fleuve. Détruite, elle fut reconstruite sur la rive droite (auprès du couvent des Scalzi, là où nous voyons le lycée) (13).

Au XVIIIe siècle, un prêtre nommé Garretti, prieur de Châteauneuf de Contes, était investi de la chapellenie Saint Antoine, dotée d'une propriété sise à Magnan. Il s'agissait alors d'une simple chapelle qui abritait la confrérie des portefaix (Saint Antoine protégeait, au bas Moyen Age, les envols de mulets chargés du ravitaillement). Le 17 janvier, à la Saint Antoine, une fête se tenait autour de la chapelle; il y avait un monde fou sur le pont et les portefaix prenaient part à la procession avec leur bannière de Saint Antoine. En 1751, une querelle de prestige survient entre Garretti et le vicaire général de l'évêque au sujet de cette fête. Il s'ensuit plusieurs procès qui vont durer jusqu'en 1771. Garretti essaie de retrouver, pour compléter son dossier de procédure, les anciens privilèges et usages de sa chapelle. Et nous apprenons ainsi qu'en 1500, elle avait un cimetière, qu'à cette même date, la nuit et l'hiver, les chanoines de la cathédrale ne pouvant descendre de la cathédrale Notre Dame pour administrer les sacrements dans le faubourg et sur le terroir de la campagne, c'était les chanoines de la chapelle Saint Antoine qui s'en chargeaient. "Cette église est des plus vieilles, écrivait Garretti, et j'ignore qui ta construisit".

Les anciens statuts de Nice (confirmés en 1577) défendaient que des cochons vagabondent dans les rues de Nice, à l'exception toutefois de celui de Monseigneur Saint Antoine (il porco del signer Sant'Antonio). D'après Scaliero, la municipalité donnait encore à la confrérie des portefaix le droit d'avoir un cochon en liberté dans la ville ; les Niçois le nourrissaient pendant l'année, les portefaix s'en régalaient le jour de la fête.

La réponse à notre question reste ici encore incertaine. Des Antonins avaient-ils fondé cette chapelle, reprise en main ultérieurement par une confrérie ou bien est-ce cette confrérie

qui, semblable en cela aux nombreuses confréries de pénitents ayant adopté Saint Antoine comme patron, avait, elle-même, construit l'édifice.

Les Archives

Il ne reste plus qu'à fouiller dans les archives pour trancher le débat :

- Le 13 juin 1343, une bulle du Pape Clément VI (If) ordonna aux évoques de Fréjus, Digne et Vence que soit prononcée contre Milon Chabaud, fauteur de graves troubles, une sentence d'excommunication. Le 24 septembre 1343, les évêques font part de l'exécution de la sentence aux autorités, laïques et ecclésiastiques de la région. Parmi elles, figure : "Rairnuncus Barjamoni, ordinis sancti Augustini, preceptores. Sancti Antonii Viennensis" (les Antonins étaient des chanoines observant la règle de Saint Augustin). On pourrait objecter avec Raymond de Bargemon se trouvait là par hasard mais, en fait, il est inclus dans une liste de personnages uniquement locaux.

- En 1485, un Suisse, habitant Nice, Pierre Cerba de Fribourg fait un testament en faveur de son neveu Benoît Varletto de Berne, le chargeant de faire des legs aux diverses institutions charitables de Nice. A cote des hôpitaux bien répertoriés, il y est question de 3 fondations éleemosimères : "5. Spiritus di Podio S. Martini, S. Spiritus de Villa et enfin, S. Spiritus de Ponti S. Antonii". Il existait donc au pont Saint Antoine, une institution chargée de recueillir des aumônes? au nom de Saint Antoine.

- Je dois à l'érudition de Alain Ventunni, la connaissance du testament de Tiburge Riquier, veuve de Sicard de Bargemon -en date du 21 février 1318-. De nombreux legs pieux y sont prévus. Parmi eux, on trouve en toutes lettres : "A l'hôpital Saint-Antoine de Ultra Ponte de Nice, pour acheter un lit : 1 lit de génois". Ceci semble indiquer que non seulement des Antonins avaient en 1318 une chapelle près de la porte Saint Antoine mais aussi un bâtiment hospitalier de l'autre côté du pont (la sans doute où sera construite après 1549 la nouvelle chapelle)

- Nous avons enfin découvert un document intéressant dans les archives de l'ordre (B. d. R., 56 H 3826) provenant de la commanderie de Perpignan. Il s'agit de la copie partielle d'une réforme des Antonins datant de 1477. Il s'y trouve en même temps une sorte d'inventaire des commanderies. Nice y figure à 2 reprises, aussitôt après Gap. Il y est écrit que Nice a un religieux antonin et que la préceptorie niçoise doit à la maison mère la somme de un florin, preuve donc de son activité. Notons au passage qu'il n'est fait mention ni des frères convers, ni des laïcs ("les donati"), ce qui devrait augmenter d'autant le personnel attaché à la maison. On pourrait s'étonner du nombre très faible de religieux dont il est fait état dans l'ensemble de l'inventaire. Mais ces chiffres sont à rapprocher de ceux qu'a rapportés Durbec dans son étude sur les templiers (Nice Historique, 1937, p. 65 et 59) : 2 ou 3 frères seulement en moyenne par maison.

- Dans son étude sur les commanderies du Dauphiné, Maillet-Guy nous donne de très précieux renseignements (Revue Mabillon, 1927, p. 354) trouvés dans les notes de Guillaume Autin, gardien des archives de l'ordre et visiteur général, à la fin du XVIIe siècle : "La principale et meilleure ressource de la commanderie de Gap provenait des quêtes prélevées dans les régions du Gapençais, de l'Embrunais, du Haut Dauphiné, du Champsaur ainsi que dans le diocèse de Nice et celui de Gênes.

Le commandeur de Nice ayant élevé quelques contestations, celui de Gap produisit, le 7 juillet 1413, devant l'Official de Sisteron des "témoins dignes de foi" qui reconnurent le droit immémorial de sa commanderie à percevoir les quêtes du diocèse de Nice".

- Lors de la présentation à l'évêque de Gap d'un Antonin chargé de la cure de Saint-Pierre d'Esparron (1440) et dans le testament de Jean de Turno" commandeur de Déoule et cloîtrier de Sisteron (1470) apparaît la signature d'un nommé André Simon, commandeur de Nice, agissant au nom du commandeur général de Gap. Nous apprenons même que cet André Simon était le neveu d'un commandeur général de Gap portant le même nom et à ce poste de 1406 à 1435.

- Enfin, le 15 septembre 1496, à côté du frère Grégoire de Fontbonne, vicaire du commandeur de Gap et de trois autres Antonins, apparaît un certain Antoine de Saint Marcel, commandeur de Nice, en tant que co-signataire d'un acte concernant un échange de cens avec le seigneur de Claret. Peut-être cet Antoine de Saint-Marcel fût-il l'inspirateur des belles fresques de Clans ?...

Et la maladie ?

Il me paraît donc certainement prouvé qu'il y eut à Nice au moins du début du XIVE à la fin du XVe siècle, une maison de l'ordre de Saint-Antoine. Ces Antonins ont-ils pour autant soigné dans le pays niçois des malheureux touchés par l'ergotisme ? Aucun document n'en parle. Mais, pour toutes ces fondations hospitalières du Moyen Age, tenir un compte exact des malades et de leurs maladies, c'était là le moindre de leurs soucis. On soignait, Dieu guérissait...

Certes le pain, énorme miche grisâtre faite avec de la farine de seigle plus ou moins mélangée avec celle d'autres céréales (méteil, orge et son), a été, sans aucun doute, la base de la nourriture des paysans de l'arrière pays.

Certes, les disettes, les famines n'ont hélas pas manqué. Il suffit de voir avec quelle pressante préoccupation, les administrateurs de la cité ont toujours cherché à la ravitailler en blé, et de lire au passage la recette d'une pâte à pain datant de la famine de 1523 et transcrite par Gioffredo (tome IV, p. 496) : pour faire du "pain", on moulait alors de la paille, des racines de figuier, des coquilles de noix et des graines de caroube et parfois du gravier ! Les glands de chêne, les pépins de raisin, les grains de millet et de chenevis étaient réservés aux malades ou aux riches. Dans une semblable situation, les malheureux n'auraient évidemment pas séparé l'ergot de leur seigle .

Mais heureusement, ce qui a, sans doute, manqué dans le pays niçois pour que les cas d'ergotisme soient nombreux et fréquents, c'est... l'humidité, qui permet à l'ergot de se développer. Pour une fois, la sécheresse a du bon ! (15).

Faute de malades, nos Antonins ont, sans doute, à travers nos villages et nos montagnes, semé la bonne parole et fait leur quête au nom d'une maladie qui tendait à disparaître. Puissent celles pour lesquelles on nous sollicite à notre époque, en faire autant ! Au moins, nous en reste-t-il une bien curieuse histoire.

NOTES

- (1) Chronique de Frodoart, Coll. Guizot (tome VU, p. 126).
- (2) SIGEBERT DE GEMBLoux, Patrologie latine (tome 160, col. 224).
- (3) CHAUMARTIN (pp. 166-167).
- (4) TEI55IER (Mém. de la Soc. Roy. de M éd., tome II, p. 587).
- (5) MAILLET Guy (abbé), La commanderie de Saint Antoine en Dauphiné, Vienne, 1925.
- (6) RUFFINO I. (abbé), "Le origini délia precettoria Antoniana di Ranverso" in Bolletino storico bibl. subalp., anno 1952.
- (7) GIOFFREDO (année 1470).
- (8) CAIS DE PIERLAS, 1 conti di Ventimiglia, Torino, Paravia, 1884.
- (9) CANESTRIER, Fêtes populaires et traditions religieuses en pays niçois (Serre,1978).
- (10) Nous tenons à remercier Monsieur Thévenon, conservateur au Palais Lascaris, pour l'aide qu'il nous a apportée dans l'analyse de ces fresques.
- (11) CAIS DE PIERLAS, La ville de Nice pendant le 1er siècle de la domination des Princes de Savoie (p. 302).
- (12) DOUBLET (Georges) dans l'Eclaireur du dimanche (29 mai 1921).
- (13) DOUBLET (Georges) dans l'Eclaireur du dimanche (9 juin 1929). Cartulaire de Saint-Pons (CLIU - CLIV)
- (15) Pour en savoir davantage, consulter : CHAUMARTIN H., Le mal des Ardents, Vienne, 1946 et GIRARD P.F., "Le mal des Ardents" in Cahier de Médecine (n° 9, 12-14, oct-nov-déc 1977).



Saint Antoine faisant l'aumône à un démembré
(Clans, chapelle Saint-Antoine, début XVIe)



Frontispice du livre de Th. Raynaud : In imaginem Sti Antonii Commentatio
(1659) (Dr. H. Chaumartin)



Saint Sébastien, Saint Pancrace et Saint Antoine
(Gilette XVI) Musée Masséna



Saint Antoine en compagnie de Sainte Libérate et de Saint Honoré
(Gréolières, Blaise Garcin, 1710)